

Reçu le 13/12/2010

Mairie de SAINT-GERAND-de-VAUX

03340. Tél. 04.70.45.08.83 - FAX. 04.70.45.18.50.

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DOCUMENT DÉPOSÉ
LE 28 OCT. 2010 N° 1
A LA PRÉFECTURE DE L'ALLIER

Nombre de Conseillers : 10	L'an Deux Mil dix Le 25 Octobre
Présents : 10	le Conseil Municipal de la commune de Saint-Gérard-de-Vaux Dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de FOUGEROUZE A.maire.
Votants : 10	Date de convocation du conseil municipal : 18 Octobre 2010
Pour : 9	Présents : FOUGEROUZE A., maire – ROUSSEAU O., 1 ^{er} adjoint - BODY L., 2 ^{ème} adjointe - OLIVIER D. -3ème adjoint –BONNET Ch. - DAUMUR D. - GUIOT Ch. - CHANIER H. – GAY-LADEVIE P. - de VERGNETTE J.
Contre : /	Absents : /
Blanc : /	Pouvoir : /
Abstention : 1	Secrétaire de séance : OLIVIER Dominique

La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les Communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

Quelques trançons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquentes en nombres d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour et 1 abstention,
- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais.
 - Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme,
Le 26 Octobre 2010
Le Maire : A. Fougerouze



Certifié exécutoire le 26 Octobre 2010
Publié ou notifié le 27 Octobre 2010